



Réunion du 20/02/2024

Rencontre avec le conseil économique



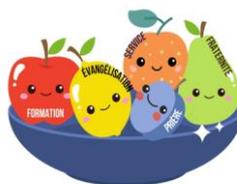
Quatre membres du conseil économique de la paroisse sont venus nous présenter un bilan de l'évolution des résultats de 2021 à 2023.

Ensuite, clocher par clocher, nous avons été informés de ce qui avait été réalisé (rénovation de sono ou travaux financés par la paroisse, par la commune ou par une association). Plusieurs projets sont également à l'étude.

Enfin, le délégué pour le denier de l'église a pris la parole pour nous dresser le bilan des dons au niveau du diocèse et de notre paroisse. Pour celle-ci, le nombre de donateurs baisse mais le don moyen augmente. Donc la collecte reste stable. La campagne du denier 2024 sera surtout centrée sur les pratiquants.

Quand il n'y aura plus de journal paroissial à distribuer, on demandera aux anciens distributeurs de mettre les enveloppes du denier dans les boîtes à lettres.

Projet pastoral



L'EAP a choisi la mise en page du projet pastoral parmi les propositions de Caroline Quellier (qui travaille au service communication du diocèse).

Eglantine et Marie-Lise vont retravailler le flyer sur le thème de la fraternité, que nous développerons en premier. L'EAP souhaite distribuer les feuillets le 31 Mars.



EAP... vous avez dit EAP?

Sous la responsabilité du curé, l'Equipe d'Animation de la Paroisse participe à la charge pastorale pour que la foi soit vécue, annoncée et célébrée. Cette équipe conduit, au jour le jour, la communauté paroissiale dans ses diverses missions, en Eglise.

Ses membres :

Abbé Emmanuel Canart
Philippe Dacquin
Françoise Delplanque
Amandine Descamps
Joseph Descamps
Eglantine Dhome
Abbé Lionel Kimbembé
Etienne Lasselin
Catherine Lecointre
Francis Lecointre
Marie-Lise Plérart
Abbé Julien Sauvé
Marie-Christine Van Haverbeke

Les comptes-rendus des réunions sont publiés sur le site internet de la paroisse, rubrique EAP

Prochaines dates :

11 mars
15 avril
6 mai
30 mai
19 juin

Rentrée paroissiale



La date du 28 septembre est bloquée pour une rentrée en doyenné ou en paroisse. Des propositions sont à l'étude.

Nos clochers

Nos Clochers

L'équipe se rencontrera le 18 mars. Cette équipe envisage de poursuivre l'écriture d'articles. Ceux-ci seraient publiés sur le site internet de la paroisse.

De même, le « carnet » qui relate les baptêmes, les mariages et les funérailles et qui apparaissait dans le journal paroissial serait publié sur le site.

Funérailles

Les équipes funérailles devront préciser aux familles qu'on ne pourra plus écouter de musiques profanes lors des célébrations car dans ce cas il faudrait payer la redevance SACEM.

